l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Caisse régionale Île-de-France

FLASH INFO PREV n°16

Prévention des risques chimiques causés par les fluides de coupe

Les fluides de coupe facilitent l'usinage : les huiles entières pour la lubrification et les fluides aqueux pour le refroidissement des outils. Cependant, certaines expositions, en fonction des composants utilisés, peuvent provoquer des dermatoses, irriter les voies respiratoires, voire causer des cancers.

Circonstances de déplacement et situations dangereuses

Lors d'opérations réalisées sans protection, il y a un risque de contact cutané et d'inhalation d'aérosols.

Mesures techniques et organisationnelles de prévention

Choisir les fluides les moins agressifs

Limiter les quantités de fluides utilisés

- Réduire les débits, adopter l'usinage à sec si possible.

Réduire les émissions de brouillards

- Assurer un captage à la source, conserver les protections en place.
- Interdire le recyclage d'air dans l'atelier et rejeter les émissions à l'extérieur.

Éviter les pollutions des fluides par les huiles de graissage des machines
Respecter les bonnes conditions d'utilisation

Former et informer les salariés

- Fournir les équipements de protection individuelle adaptés.
- Formaliser les fiches de poste et les modes opératoires.

Mesures humaines de prévention

- Définir des mesures d'hygiène strictes.
- Faire respecter les consignes.
- Mettre en place un suivi régulier cutané et respiratoire.

Pour aller plus loin :

- Recommandation CNAM R.451 « Prévention des risques chimiques causés par les fluides de coupe ».

- Fiche INRS ED907 « Fluides de coupe – Protégez votre peau ».

inrs.fr
travail-emploi.gouv.fr/prevention-des-risques

Cette synthèse est issue du travail des membres du Comité technique régional n°1 de la Cramif.

Cramif - 26082 - Département communication - Octobre 2026